PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

TERMES DE REFERENCE

I. Informations sur le Poste

Titre du Poste :	**Expert(e) Technique National(e) en Appui à l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes des violences basées sur le genre et le sexe pour les forces de sécurité intérieure.**
Type de contrat :	Individual Contract (IC)
Niveau :	
Superviseur Direct :	CTP du projet
Lieu d'affectation :	Tunis, Tunisie
Durée :	12 mois.

II. Contexte

Le PNUD a entamé au lendemain de la Révolution de janvier 2011 un appui d'envergure à la Tunisie afin de l'accompagner dans ses efforts pour instaurer un État démocratique garant des droits et des libertés fondamentales en alignement avec les aspirations de la population et conforme aux standards internationaux. Ces efforts se sont vus consacrés dans le texte de la Constitution de la République Tunisienne promulgué le 27 janvier 2014.

La réforme du secteur de la sécurité constitue l'un des piliers de ce processus de démocratisation et de consolidation de l'État de droit. C'est ainsi qu'à la demande du Gouvernement tunisien, le PNUD a entamé en 2011 un appui au Ministère de l'intérieur afin de lui permettre d'opérationnaliser les axes de sa réforme visant, fondamentalement, à reconstruire la confiance entre le Ministère et la population, et avoir des forces de sécurité intérieure qui seraient au service du citoyen et lui est redevable.

Au cours de l'année 2013, le Ministère de l'Intérieur et le PNUD ont signé le document de Projet d'appui à la prévention, à la préparation et à la réponse aux crises en Tunisie (PPRC) qui comprend une série d'Outcomes à atteindre au bout de trois ans :

- Effet 1 : Le cadre juridique, réglementaire et institutionnel des forces de sécurité est renforcé ;
- Effet 2 : Les capacités des institutions-clés impliquées dans la PPR aux crises sont renforcées, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la collection, l'analyse et le transfert de données, ainsi que les mécanismes de prise de décision ;
- Effet 3 : La gestion et le partage des connaissances relatifs à la PPR aux crises sont renforcés au niveau national et local ;
- Effet 4 : L'implication des communautés locales et des OSC dans la PPR aux crises est renforcée et les FSI sont plus proches de la population et lui fournissent des services de qualité.

La présente consultation se réfère principalement à l'effet 4, sans pour autant, se dissocier des trois autres effets connexes.

Ainsi, le PNUD assista le ministère de l'Intérieur à organiser une série d'activités qui avaient comme finalité de :

- définir les grandes orientations du modèle de police de proximité en Tunisie ;
- identifier les actions et changements organisationnels qui contribueront au succès du modèle. Ces zones toucheront tant l'aspect formation que la dimension éthique ;

- identifier et former au sein des forces de sécurité en Tunisie des agents de changement qui suivront et soutiendront le processus de gestion de changement au sein de la police ;
- établir une politique ministérielle présentant les éléments primordiaux afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de la police de proximité en Tunisie ;
- mettre les recommandations de la politique ministérielle en exécution, en premier lieu au niveau des 6 commissariats pilotes et en second lieu, à partir de 2016, appuyer le Ministère de l'Intérieur pour généraliser la mise en œuvre de la police de proximité en Tunisie.

Depuis le lancement du projet PPRC en 2014, une série d'activités ont été mises en place afin d'implanter le concept de police de proximité dans des zones pilote.

Le PNUD entend appuyer le Ministère de l'Intérieur dans l'implantation du concept de police de proximité dans de nouvelles localités pilotes avec un focus spécifique sur le renforcement des capacités du Ministère en matière de prise en charge des femmes en général et les femmes victimes de violences basées sur le genre et le sexe (VBGS) en particulier.

Ceci sera fait en concordance avec les dispositions de la nouvelle loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes adoptée en juillet 2017 qui prévoit, entre autres, que le Ministère de l'intérieur élabore des programmes intégrés sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans l'enseignement et la formation au sein des établissements y relevant pour développer les modes de traitement des plaintes et des affaires liées à la violence à l'égard des femmes (article 10). De même, la loi organique prévoit la création d'une unité spécialisée d'enquête sur les infractions de violences à l'égard des femmes dans chaque secteur de Sûreté nationale et de Garde nationale.

En outre, , le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance ont signé en 2016 un protocole sectoriel de prise en charge des femmes victimes de violence qui sera suivi de l'élaboration de mini guides pratiques permettant la mise en application du protocole.

Enfin, le système des Nations Unies et le Gouvernement tunisien ont signé en mai 2017 un Programme conjoint qui a pour principal objectif d'améliorer les conditions de prise en charge des femmes et filles victimes de violences et qui prévoit des actions spécifiques du PNUD en appui au ministère de l'intérieur.

III. Fonctions / Principaux résultats attendus de l'Expert Technique

L'Expert(e) Technique National(e) en Appui à l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes des violences basées sur le genre et le sexe pour les forces de sécurité intérieure travaillera sous la supervision directe du Conseiller Technique Principal du projet PPRC et en étroite coopération avec l'entité qui sera chargée d'exécuter les activités listées ci-dessous ainsi que l'ensemble du staff du projet, ainsi qu'avec le chargé de programme État de Droit. Le suivi de la cohérence et qualité programmatique sera assuré par le chargé de programme État de droit, justice et sécurité.

L'expert national aura pour mission l'appui, la supervision, le suivi et le contrôle de la qualité du travail rendu par le prestataire externe qui sera chargé de réaliser les activités listées ci-dessous ainsi que les échéances convenues.

- Dresser un état des lieux des processus en place visant la prise en charge des femmes au niveau des commissariats de sécurité publique de la Police et Garde Nationales ;
- Développer des procédures opérationnelles standards (SOPs) relatives à la prise en charge des femmes victimes de VBGS ;
- Développer un guide/manuel de poche au profit des agents des Forces de Sécurité Intérieure relatif à la prise en charge des femmes victimes de VBGS ;
- Développer une étude de faisabilité pour la mise en place d'unités spécialisées d'enquête sur les infractions de violences à l'égard des femmes dans chaque secteur de Sûreté nationale et de Garde nationale ;
- Développer de nouveaux outils et protocoles relatifs à la VBGS et appuyer leur implantation au niveau local ;

- Fournir l'appui technique à la mise en œuvre de ces outils/protocoles au niveau d'au moins deux sites pilotes;
- Développer un cursus de formation, spécifique aux FSI, portant sur la prise en charge des femmes victimes de VBGS ;
- Organiser une formation de formateurs en matière de VBGS ;
- Appuyer à la coordination des actions liées à la sécurité des différents intervenants du Programme conjoint sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences ;
- Apporter un support technique à l'équipe du projet ;
- Apporter le soutien technique requis au ministère de l'intérieur.

IV. Livrables attendus

Les prestations demandées à l'expert(e) national(e) s'articulent autour de la livraison des produits suivants :

1. Suivi des différentes activités du prestataire chargé de mener le « Women safety audit » et les activités relatives au renforcement des capacités des FSI en rapport avec la prise en charge des femmes victimes de VBGS ;
2. Un état des lieux des processus en place visant la prise en charge des femmes par les forces de sécurité intérieure ainsi que des besoins issus de la nouvelle loi organique relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes (cette prestation impliquera l'organisation d'un atelier national avec les principales parties prenantes et le partage d'expériences similaires d'autres pays) ;
3. Un rapport comprenant des recommandations pratiques pour la mise en place d'une unité spécialisée d'enquête sur les infractions de violences à l'égard des femmes dans chaque secteur de Sûreté nationale et de Garde nationale ;
4. Accompagnement à la mise en place d'une unité spécialisée d'enquête sur les infractions de violences à l'égard des femmes dans deux secteurs (un de la Sûreté nationale et un autre de la Garde Nationale)
5. Un rapport comprenant les procédures opérationnelles standards (SOPs) relatives à la prise en charge des femmes victimes de VBGS ;
6. Un rapport comprenant les nouveaux outils et protocoles relatifs à la VBGS ;
7. Rapport final comprenant une évaluation des activités mises en place au niveau des commissariats pilotes en vue de l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes des violences basées sur le genre et le sexe.

V. Compétences

Compétences de base

- Connaissance approfondie du domaine de la Sécurité ;
- Connaissance des concepts, principes et outils liés à la VBGS ;
- Expérience en développement de projets et dans le domaine sécuritaire en général et policier en particulier;
- Expertise en change management, savoir mener à bien un projet de réforme.

Compétences liées au PNUD :

- Démontre son intégrité par le respect des valeurs et de l'éthique des Nations Unies ;
- Promeut la vision, la mission et les buts stratégiques du PNUD et des Nations Unies ;
- Respecte les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité ;

- Traite ses collègues équitablement et sans favoritisme.

Compétences liées au poste :

Expertise technique : Démontre sa compétence technique dans le domaine d'expertise requis ; Fait preuve d'une capacité à comprendre son environnement, sur le plan organisationnel et stratégique ; transmettre sa connaissance à travers tout support approprié (note, présentation orale, etc), proposer des options programmatiques et offrir des solutions pragmatiques au défis rencontrés. Il doit disposer de capacités à développer une vision stratégique et macro ;

Capacité d'analyse et de synthèse : Excellente capacité à analyser une situation et à en transmettre la synthèse. Aptitude à articuler des options et faire des recommandations basées sur une analyse circonstanciée ;

Capacité d'initiative : savoir prendre des initiatives pertinentes aux moments clés du projet ;

Capacité de développer des plans d'action : Excellente capacité dans le développement de plans d'action, de formulation des objectifs stratégiques et de les traduire en objectifs opérationnels ;

Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues du projet et du Bureau Pays du PNUD en Tunisie, les partenaires nationaux ainsi que toute autre personne concernée par le projet, et capacité à maintenir de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité;

Communication : Excellente capacité de rédaction et de synthèse. Démontre de bonnes capacités de communication orale et écrite ; cela inclut notamment la capacité à rédiger des rapports et faire des présentations orales ; transmettre des positions institutionnelles sur des questions difficiles ;

Maîtrise personnelle : Aptitude à travailler sous pression dans un environnement complexe et évolutif. Capacité à travailler de façon impartiale, avec tact et discrétion ;

Aptitude technologique : Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Une forte disponibilité avec des déplacements fréquents dans le pays**.**

Compétences comportementales :

- capable de fédérer, de convaincre ;
- à l'écoute ;
- grande faculté d'adaptation.

VI. Qualifications

L'expert(e) retenu(e) pour effectuer cet appui devra disposer des qualifications suivantes :

Formation :

- Licence ou maitrise en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents.
- Master serait un avantage.

Expérience de travail

- Au minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement notamment dans le domaine de la formation, de développement de stratégies et des outils et des études et recherche ;

- Au minimum 2 expériences précédentes, durant les cinq dernières années, de formulation ou mise en application pratique de projets relatifs à la prise en charge des femmes victimes de violence et/ou l'autonomisation des femmes ;
- une (01) expérience d'intégration des questions de genre dans le domaine de la sécurité est fortement souhaitée ;
- Expérience professionnelle en matière de politiques de développement au sein d'une organisation internationale ou au sein du Système des Nations-Unies ou des organisations similaires dans ce domaine ou dans un domaine similaire est un atout ;
- Connaissance avérée du secteur de la sécurité en Tunisie (Police et Garde Nationale) et du cadre juridique tunisien relatif au travail sécuritaire ;
- Connaissance des règles et procédures du PNUD/Nations Unies constitue un atout ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Email sous environnement Microsoft).

Langue

- Très bonne connaissance écrite et orale du français ; maîtrise de l'arabe souhaitée. La connaissance de l'anglais est un avantage.

Tout(e) candidat(e) ne remplissant pas l'une des conditions de sélection citées ci-dessus sera exclu(e) du processus.

VII. Lieu de travail

Essentiellement à Tunis (Tunisie) avec des déplacements possibles à l'intérieur du pays.

VIII. Modalités de paiement

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Paiement mensuel après présentation d'un rapport d'activités mensuel.

Documents à soumettre avec la candidature :

- Lettre de motivation mettant en exergue les compétences du candidat et ses capacités à accomplir cette mission.
- CV (avec un état exhaustif des expériences spécifiques de formulation ou mise en application pratique de projets relatifs à la prise en charge des femmes victimes de violence et/ou l'autonomisation des femmes = Critère d'évaluation Numéro 3)
- Offre financière (montant de la prestation mensuelle *12 mois).

IX. Evaluation

A. Grille d'évaluation		*Maximum 100 pts*
1	Diplôme : **Licence ou maitrise dans les domaines requis..... 10 points** **Mastère…… 15 points**	**15**
2.	Au minimum 5 ans d'expérience professionnelle : **5-7 ans …… 15 points** **Plus que 7 ans…… 20 points**	**20**
3.	Au minimum 2 expériences précédentes, durant les cinq dernières années : **2 expériences …… 15 points** **Plus que 2 expériences …… 20 points**	**20**
4.	une (01) expérience d'intégration des questions de genre dans le domaine de la sécurité : **0 expérience …… 0 points** **≥ 1 expérience …… 10 points**	**10**
5.	Expérience professionnelle en matière de politiques de développement au sein d'une organisation internationale ou au sein du Système des Nations-Unies ou des organisations similaires dans ce domaine ou dans un domaine similaire est un atout ;	**5**
6.	Interview	**30**
Max Total evaluation technique (70%)		***100pts*70%= 70pts***
Max evaluation financière (30%)		***100pts*30%***
TOTAL EVALUATION (100%)		***100 pts***